

CONSEIL D'ECOLE N° 3

Lundi 14 juin - 19h - Ecole « La petite trousse » de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff, M, Lachal

Parents : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Lacarelle Elodie, Mme Carrie Johanne, M, Level Kévin

Mairies : M. Chanut, Mme Corre, Mme Jonon, M, Bert et Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Boucaud pour la mairie de Châteauneuf, Mme Bresson pour la mairie de Tancon, Mme Dessertine pour la mairie de Saint-Edmond

DDEN : Mme Tarje

Excusés : Mme Bourrat, Mme Bert, Mme Petit (maître E), Mme Lorton Angélique, Mme Stevens Coline

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : M, Lachal

BILAN DES ACTIVITES DU 3^{ème} TRIMESTRE

Choix de l'équipe pédagogique d'annuler la fête d'été initialement prévue fin juin: non raisonnable d'un point de vue sanitaire et non riche d'un point de vue pédagogique à cause du non brassage des classes. Cette décision a été appuyée par Mme Villiers, inspectrice de l'éducation nationale.

Projets réalisés :

- Classe des GS, CP :

Animation « Les herbes folles de mon village » par l'association Oasis jardin de Cognac : cueillette d'herbes folles, réalisation d'un herbier, confection d'un pesto de chénopodes, observation d'herbes au microscope...

- Classe des CE1-CE2 :

* Permis piéton : sécurité routière à l'aide d'un kit emprunté. En fin de cycle, les CE ont mis en place un circuit que les élèves de maternelle-CP ont pu tester.

* Escape game organisé par l'USEP sur 3 semaines sur le thème du handicap : activités physiques ou non

- Classe des CMI-CM2 :

* Concours Pangea : concours de mathématiques sous forme d'un vrai QCM, entraînements en classe puis participation au concours. 1 enfant de CM2 finit sur le podium régional : bravo à lui !

* Le parlement des enfants : notre projet de loi sur l'alimentation équilibrée et durable n'a pas été sélectionnée mais les CM ont eu la visite de Mme Comeloup, députée de notre circonscription : moment de partage et d'échange très riche pour les élèves. Mme Comeloup a invité la classe des CM à une visite de l'assemblée nationale mais cela n'a pas pu se faire à cause du contexte sanitaire.

* Sing it ! Play it ! : mise en musique de chants anglais, écriture d'une comptine anglaise.

* La biodiversité en jeux : élaboration de jeux interactifs via l'application Learning Apps. Remerciements à Ophélie Jolivet, ERUN de la circonscription de Charolles qui est venue encadrer les CM pour la mise en ligne de ces jeux.

* 3 sorties vélo de 15 kms sont organisées à partir du 21 juin.

* Journée détente à Mussy prévue le 02 juillet : randonnée cycliste jusqu'au viaduc de Mussy, détente à Mussy, retour en vélo.

- Les 4 classes :

* Séances de piscine de la GS au CM2 à raison de 2 séances par semaine du 20 mai au 28 juin.

Mme Giraud soulève l'importance de ses séances d'autant plus que l'année dernière les classes n'ont pas pu se rendre à la piscine. Le protocole sanitaire mis en place permet de se déplacer sans croisement avec les autres classes présentes.

* Accueil de Marine de la médiathèque, dans chaque classe, pour des séances d'animation autour d'un album.

* Carnaval : moment festif : confection dans chaque classe de masques, mise en feu de Monsieur Carnaval confectionné en amont par les élèves.

* Le jardin : réhabilitation totale du jardin : désherbage, confection d'un jardin d'herbes aromatiques, mise en place de 9 carrés potagers, plantations diverses, originales (patates douces, betteraves, fleurs comestibles...) ou classiques (haricots, potiron, framboisiers, groseillier). Pour cela : livraison de terre, de copeaux (remerciements à M. Laroche pour le don de copeaux), achats de plantations. Les enfants sont très motivés pour ce travail là. Participation au concours « Les petits jardins gourmands » dans les 2 niveaux : maternelle et élémentaire.

* Pour remplacer le voyage scolaire initialement prévu, 2 activités ont été proposées à tous les enfants :

- Semaine Cirque avec la compagnie Tempo : spectacle de cirque sous le chapiteau, conférence sous le chapiteau, ateliers de 2 fois 2 heures pour chaque classe sous le chapiteau avec 4 ou 6 intervenants.

Certains petits ont malheureusement été impressionnés par le clown.

Coût total : 1540 €, entièrement financés par Les P'tits Loups que l'école remercie vivement.

- Journée nature à Colombier-en-Brionnais le lundi 28 juin : 1 atelier nature par classe et un atelier plus sportif par classe.

Coût total : 1 110 € dont 400 € de bus financé par la mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf + 710 € d'animations financés par Les P'tits Loups

* Spectacle de marionnettes offert par Les P'tits loups pour les 4 classes le vendredi 2 juillet. Remerciements aux P'tits Loups pour cette initiative qui va ravir nos élèves.

BILAN DE LA COOPERATIVE

Solde de la coopérative à ce jour : 2 500 €

Principales dépenses : Etagères bibliothèque (650 €), Matériel jardin (300 €), Adhésions OCCE (200 €),

Abonnements et matériel éducatif (150 €), Matériel arts plastiques (100 €).

Principaux revenus : Vente de chocolats de Noël (1 225€), Don des familles (235 €), Vente de photos (525 €)

Achats de Noël d'une valeur de 1 000 € (Dictionnaires, rallye lecture, jeux de cour, matériel de jonglage, cuisine) financés par le don des familles rurales, Mme Meiller est vivement remerciée par Mme Giraud.

Mme Giraud souhaite vérifier et valider les comptes en début d'année scolaire en présence de parents élus au conseil d'école. La présence d'un membre du bureau des P'tits loups est également souhaitée.

Le budget municipal annuel s'élève à 3 500€. Les achats de fichiers, manuels et fournitures scolaires pour la rentrée ont été faits, il reste 150€ pour les éventuels compléments à la rentrée.

A partir de janvier 2022, le nouveau budget municipal sera disponible.

PREPARATION DE LA RENTREE 2021

2 soirées d'inscription ont eu lieu les jeudi 6 et vendredi 7 mai 2021 : accueil des familles, visite de l'école, inscription administrative, entretien avec la maîtresse.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 :

3 TPS - 19 PS - 12 MS - 5 GS - 8 CP - 9 CE1 - 9 CE2 - 9 CM1 - 7 CM2

Soit 81 élèves pour 4 classes : effectifs encourageants car dans les 19 PS seuls 4 sont de Tancon, donc 15 enfants de 2018 poursuivront leur scolarité à St-Maurice-lès-Châteauneuf. Ceci compensera avec l'accueil des enfants nés en 2019 qui s'annonce être une année plus légère.

Ces chiffres peuvent un peu évoluer : 1 départ est prévu en CE2, 2 inscriptions sont prévues : 1 en CE1, 1 en CM1

Après concertation de l'équipe enseignante, après la prise en compte des critères de répartition indiqués par le DASEN (pas plus de 24 élèves en GS, CP et CE1) et après la validation de la répartition par Mme Villiers, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale, la répartition suivante sera mise en place pour la rentrée 2021 :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
3 TPS, 19 PS, 5 GS 27 élèves Mme Wolff à mi-temps	12 MS et 8 CP 20 élèves Mme Pires De Sa	9 CE1 et 9 CE2 18 élèves M. Lachal	9 CM1 et 7 CM2 16 élèves Mme Giraud à 3/4 de temps

Les enseignants effectuant les compléments de service de Mme Wolff et de Mme Giraud seront connus à la fin du mois.

Mme Giraud remercie Mme Bourrat, qui assurait son complément de service, pour son investissement et sa bonne humeur et lui souhaite une très bonne continuation dans son nouveau poste.

Mme Corre demande si les enfants qui suivent l'école à la maison sont comptés dans ces effectifs, Mme Giraud répond par la négative.

Nous rappelons que la classe de TPS, PS, MS et GS se trouve allégée les après-midis par les élèves qui ne reviennent pas ou qui sont à la sieste. Du coup les GS peuvent profiter pleinement de la présence de l'enseignante.

Cependant Mme Giraud précise qu'en cas d'effectifs trop importants dans cette classe, les TPS pourraient ne pas être accueillis comme le recommandent les textes « L'admission en maternelle dès 2 ans se fait dans la limite des places disponibles et sous réserves de conditions favorables (effectif minimum de 4 enfants, aménagement de l'espace). ». Ceci a été expliqué aux familles lors de l'inscription.

Mme Chetail et Mme Noblet sont présentes tous les matins dans les classes de Mme Pires De Sa et de Mme Wolff, en alternance 1 semaine sur 2 dans chaque classe.

Mme Chetail ou Mme Noblet est présente tous les après-midis en surveillance de la sieste puis dans la classe de Mme Wolff ou de Mme Pires De Sa, avec changement en milieu d'après-midi.

Au moment du changement d'ATSEM, il y a un vide, de 14h45 (heure de fin de l'ATSEM présente en début d'après-midi) à 15h (heure de reprise de la 2ème ATSEM). Cette absence d'ATSEM de 14h45 à 15h est contraignante et préjudiciable pédagogiquement. Mme Giraud demande s'il est possible de combler ce vide. Elle propose de supprimer le quart d'heure du matin (de 8h45 à 9h) pour ne pas faire d'heures supplémentaires.

M. Chanut annonce que cela va être étudié, tout en respectant les contraintes d'amplitude horaire.

1 ou 2 AESH devraient être nommée(s) : pour accompagner un élève de CE2 et un élève de CM1.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Giraud demande où en est le projet du VPI pour la classe de MS-CP : M. Chanut attend la signature de la convention par le DASEN pour pouvoir passer la commande du VPI et l'installer.

Elle aborde aussi la question de la réfection de la classe des CE : M. Chanut va voir cela avec Laurence Chetaille.

Les parents abordent seulement un point : certains parents redescendent par les escaliers au lieu de faire le tour. Un rappel sera fait en début d'année scolaire.

M. Chanut explique que l'association « La marmite » pourrait proposer un service gratuit d'aide aux devoirs pour les enfants du CE1 au CM2, les mardis et vendredis de 17h à 18h dans les locaux du bâtiment des P'tits Loups.

Mme Giraud est ravie de cette initiative qu'elle trouve très intéressante pour les enfants. Elle propose de réfléchir aux modalités pratiques en fin d'année afin de pouvoir communiquer auprès des familles dès la rentrée.

La séance est levée à 20h15. La présidente de séance S. Giraud Le secrétaire de séance F. Lachal